

# **COMMUNE DE GUMONT**

## **Compte rendu du conseil municipal du 10 août 2022**

4 conseillers présents : PEUCH Jean-Pierre, DEMICHEL Dominique, VIENNE Cédric, PERRIN Catherine épouse CARPENE

Excusé : MAITRE Laurent

VIENNE Cédric est nommé secrétaire de séance. La séance est ouverte à : 18h00  
Signature du PV du précédent conseil municipal

### **Délibération suite à l'ouverture à candidature pour pourvoir au poste d'agent municipal**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une publication légale d'un mois sera proposée sur le site du centre de gestion 19 (CDG 19). Approbation de l'affiche de mission.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver la proposition.

POUR : 4

### **Délibération pour la sectorisation de la commune de GUMONT**

Monsieur le maire informe que la sectorisation est de la compétence du conseil municipal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de sectoriser notre commune avec la commune de MARCILLAC LA CROISILLE. Un accord a été établi, pour les frais de scolarité, dans le respect du code de l'éducation. Le Conseil Régional mettra en place un ramassage pour les enfants Gumontois scolarisés.

POUR : 4

### **Délibération pour retrait de l'enquête publique. Annule et remplace la délibération 2022/14**

Le demandeur a écrit à la mairie, avec un courrier recommandé pour annuler sa demande d'acquisition d'une partie du courrijou de la combe. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retire son autorisation d'enquête publique

POUR : 4

### **Organisation du repas des aînés.**

Monsieur le maire sollicite le conseil municipal en vue d'organiser le repas des aînés. Tous les habitants de la commune pourront les accompagner (moyennant une participation) dans ce moment de convivialité. La date du 18 septembre a été retenue. Le traiteur choisi sera : Les Etablissements FRAYSSE de Corrèze. De plus amples renseignements seront fournis dans les prochains jours.

## **Informations diverses :**

### **Avancement des travaux de rénovation concernant l'appartement communal.**

Le changement des fenêtres a été effectué par la société " CARRE DE LUMIERE "

Les devis des entreprises : GOURSAT, VITRAC, PAULIN LECOQ, ont été acceptés. Les commandes sont en cours.

### **Balisage des sentiers de randonnée et baignade à l'étang de LABORDE**

L'implantation des panneaux de balisage se fera fin AOUT

La municipalité refuse de prendre à sa charge un maitre-nageur. L'étang appartenant à la famille Brodin.

## **Dossier Assainissement :**

2 dossiers pour " réalisation " ont été acceptés par TULLE AGGLO

## **Eaux pluviales :**

TULLE AGGLO va prendre la compétence. La commune va effectuer un relevé détaillé

## **Epareuse :**

De grosses réparations sont à prévoir, CAP - AGRI établi un devis.

La séance est levée à : 20h00